



## Société Québécoise pour la Défense des Animaux

2287, avenue Old Orchard, bureau 4  
Montréal (Québec) H4A 3A7

(514) 524-1970

[www.sqda.org](http://www.sqda.org)

---

Montréal, le 19 décembre 2023

### À tous les membres et amis/amies des animaux

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui soutiennent la SQDA et la cause animale, une cause qui nous tient à cœur. Votre aide et vos dons permettent à la SQDA de remplir sa mission qui se résume ainsi : Améliorer le bien-être et le sort des animaux, Sensibiliser le public sur le monde animal, Protéger le patrimoine animal du Québec, et Améliorer les lois et les règlements sur les droits des animaux.

L'année 2023 est une année qu'on peut appeler l'après COVID-19 avec toutes les conséquences provenant de la pandémie. Vous avez pu constater l'inflation qui a touché les Québécois et les Québécoises avec la montée en flèche des taux d'intérêts ainsi que les prix des produits alimentaires. Les taux d'intérêts entraîneront des conséquences sur les paiements mensuels des hypothèques résidentielles et l'augmentation du prix des produits alimentaires a fait bondir le coût du panier à provisions nutritif et économique d'une famille. Cependant, il faut aussi considérer que la pandémie de COVID-19 a eu des conséquences importantes sur l'adoption d'animaux domestiques qui a augmenté de beaucoup à cause de la décision des gouvernements de confiner la population pour éviter la propagation du virus. L'augmentation des animaux domestiques a aussi provoqué une augmentation des abandons à la suite de la pandémie. Selon la SPCA de Montréal, 1200 animaux sont accueillis en moyenne par mois depuis le début janvier 2023 et le refuge est au maximum de sa capacité d'accueil. La SQDA doit aussi réagir en sensibilisant la population sur leurs responsabilités et les conséquences face à l'abandon.

Comme chaque année, nous avons procédé à notre Campagne de déménagement au cours du printemps et de l'été 2023 pour sensibiliser la population sur l'abandon des animaux domestiques lors de la période de déménagement se situant principalement entre juin et août. La SQDA se doit d'améliorer le bien-être et le sort des animaux domestiques, et sensibiliser la population pour que les propriétaires se responsabilisent et n'abandonnent pas leurs animaux sans considérer la solution suivante : Trouver un foyer d'accueil ou un refuge pour son animal tout en s'assurant en dernier recours que l'animal ne sera pas euthanasié et sera adopté.

Je tenais aussi à vous entretenir de la saga des cerfs de Virginie du parc Michel-Chartrand de la ville de Longueuil et de sa triste fin. En effet, la Cour supérieure a prononcé en août 2023 un jugement statuant que la ville de Longueuil peut procéder à l'abattage par arbalète des cerfs de Virginie pour réduire le cheptel. Cette réduction permettrait à la biodiversité du parc Michel-Chartrand de se régénérer, car seulement une quinzaine de cerfs peuvent vivre dans le parc selon le MFFP. Plusieurs organismes de défense des animaux, dont la SQDA, préconisent une relocalisation des cerfs plutôt que l'abattage. Éric Dussault, de Sauvetage Animal Rescue, et l'activiste Patricia Tulasne ont même suggérés la stérilisation comme solution à ce problème de surpopulation. La SQDA prône aussi la relocalisation et la stérilisation plutôt que l'abattage qui ne règle rien à long terme. De plus, l'abattage n'a pas d'acceptabilité sociale parmi la population de Longueuil et du Québec. La ville de Longueuil demeure intransigeante face à d'autres solutions que l'abattage par arbalète et devra vivre avec sa décision. Il ne faut pas oublier que la chasse à l'arbalète est bannie en France à cause de sa dangerosité et parce qu'elle ne garantit pas que l'animal soit tué sur le coup. La mairesse de Longueuil peut toujours revenir sur sa décision, car la Cour supérieure accorde seulement une permission de procéder à l'abattage. L'avenir le dira.

De plus, je vous informe et vous sensibilise sur le réchauffement climatique de la planète, les conséquences et les pistes de solution. Selon le Service de changement climatique (C3S) chez Copernicus, l'année 2023 a été la plus chaude jusqu'à maintenant et cela continuera dans les années à venir si nous ne procédons pas à des mesures de correction drastiques pour réduire le réchauffement de la planète. Les conséquences sont énormes dans plusieurs pays du monde et le Québec n'y échappe pas. Les feux de forêt de l'été 2023 avec la perte de 5.2 millions d'hectares de forêt et la perte de plusieurs animaux faisant partie de sa faune sont un exemple flagrant des conséquences de ce réchauffement. La solution la plus plausible constitue la réduction des gaz à effet de serre pour réduire l'augmentation du réchauffement climatique. Vous pouvez aussi participer directement et nous vous donnons dans cet article des pistes de solution.

Voici plusieurs gestes à poser en 2024 qui font partie du livre Vivre avec une seule planète :

- 1) limiter le gaspillage alimentaire;
- 2) S'habiller de façon écoresponsable;
- 3) Acheter seulement au besoin;
- 4) Prendre le transport en commun;
- 5) Louer plus petit et chauffer moins.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une Nouvelle Année 2024 comprenant les objectifs ou activités pour protéger l'environnement et d'autres objectifs personnels qui vous tiennent à cœur.

Veuillez agréer mes salutations cordiales.



**Ghislain A. Arsenault**  
**Président de la SQDA**